

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la septième (7^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-sixième (46^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 24 mai 2016, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant (C-300-b).

- Présents :
- M^{me} Line Boucher
 - M. Paul Calce
 - M. Jessy Desormeaux
 - M. Marc-André Durand
 - M^{me} Sophie Filiatrault
 - M. Nicolas Fournier
 - M^{me} Stéphanie Gareau (par téléphone)
 - M^{me} Anne-Marie Girard
 - M^{me} Nadine Le Gal
 - M^{me} Josée Mérineau
 - M^{me} Carole Rivest Turgeon
 - M. Pierre-Luc Tremblay
- Excusé :
- M. Robert Drolet
- Absent :
- M. Samuel Castilloux
- Invités :
- M. Alain Aubuchon
 - M. Jean-Pascal Baillie
 - M^{me} Diane Bournival
 - M^{me} Carole Bradley
 - M^{me} Chantal Henri
 - M. Stéphane Marcoux
 - M^{me} Nathalie Pelchat
 - M^{me} Jessica Tremblay-Flamand
 - M. Patrick Verstraelen

M. Pierre-Luc Tremblay souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil et aux invités. Il mentionne que nous accueillons au sein du conseil, M^{me} Line Boucher, membre du personnel de soutien. Le président constate ensuite le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 18 h 34. M^{me} Diane Bournival agit à titre de secrétaire d'assemblée.

07.07.01 Adoption de l'ordre du jour

M. Tremblay procède à la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des sujets à ajouter ou des modifications à proposer.

Ordre du jour

- 07.07.01 Adoption de l'ordre du jour
- 07.07.02 Parole au public – Stages internationaux
- 07.06.03 Adoption des procès-verbaux des assemblées tenues les 19 et 28 avril 2016
- 07.06.04 Suites aux procès-verbaux des assemblées tenues les 19 et 28 avril 2016
- 07.07.05 Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 15 mars, 5 avril, 5 et 13 mai 2016
- 07.07.06 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études
- 07.07.07 Rapport de la commission des études
- 07.07.08 Résolution – Modification de la Politique institutionnelle de valorisation de la langue française
- 07.07.09 Résolution – Modification – Liste des membres composant la commission des études 2015-2016
- 07.07.10 Résolution – Modification du *Règlement n° 7 relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction*
- 07.07.10 Résolution – Reddition de comptes en vertu de la délégation de pouvoirs par le dirigeant de l'organisme
- 07.07.11 Résolution – Budget du fonds des investissements 2016-2017
- 07.07.12 Résolution – Budget du fonds de fonctionnement 2016-2017
- 07.07.13 Résolution – Échéancier couvrant les étapes menant à l'engagement d'une personne à la Direction des études et adoption du devis (conditions d'éligibilité, profil du candidat et critères de sélection)
- 07.07.14 Dépôt – Projet de calendrier 2016-2017 des assemblées du conseil d'administration
- 07.07.15 Divers (avis de motion pour la modification des *Règlements nos 8 et 16*)
- 07.07.16 Information – Activités des fondations
- 07.07.17 Levée de la séance

M^{me} Anne-Marie Girard, appuyée par M^{me} Sophie Filiatrault, propose :

« d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été présenté ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.07.02 Parole au public – Stages internationaux

M^{me} Jessica Tremblay-Flamand, ancienne étudiante du Collège, désire raconter aux membres du conseil d'administration certaines parties de son parcours au Collège et, plus particulièrement, elle souhaite témoigner de son expérience de stage au Cameroun. Une vidéo renfermant de nombreux témoignages de participants (étudiants et accompagnateurs) à des stages internationaux est présentée. Les participants s'entendent tous sur le fait que le stage à l'international a été un élément très important de leur apprentissage et de leur réussite. M^{me} Tremblay-Flamand parle de son expérience personnelle. À son avis, il lui manquait des éléments pour pouvoir s'épanouir et son inscription au projet réalisé au Cameroun lui a permis d'acquérir de la rigueur, de la discipline et lui a apporté une plus grande confiance en elle. À son retour, pleine d'énergie, elle s'est pleinement investie et a terminé son programme technique avec succès. Elle est fière de son parcours au CSTJ et a reçu, entre autres, la Médaille du Lieutenant-gouverneur. Sa démarche a pour objectif de démontrer l'importance et l'impact des projets collégiaux internationaux.

M. Alain Aubuchon expose, de façon sommaire, la situation des projets internationaux au Collège, à savoir qu'un moratoire a été imposé en 2015 aux projets internationaux vu le contexte budgétaire, à l'exception de quatre projets qui ont été reconduits cette année. Il mentionne que des consultations ont lieu présentement auprès du personnel, des directions et des étudiants. Par la suite, à la lumière des résultats de cette consultation, une nouvelle vision et des priorités relativement aux sujets visés par la consultation seront établies (mobilité étudiante et enseignante, recrutement, accueil des étudiants venant de l'international ainsi que transfert d'expertise). M^{me} Le Gal remercie M^{me} Tremblay-Flamand pour sa présence et souligne la façon positive dont elle a présenté le sujet et sensibilisé les personnes présentes. M. Tremblay rappelle que le contexte budgétaire difficile a orienté certaines décisions, mais que quatre projets autofinancés (à l'exception des ressources humaines) se sont poursuivis. Le dossier reviendra au moment de la présentation de la nouvelle orientation et, dans cette éventualité, le conseil d'administration prend note de cette présentation et remercie M^{me} Tremblay-Flamand de cette initiative.

07.06.03 Adoption des procès-verbaux des assemblées tenues les 19 et 28 avril 2016

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ces procès-verbaux, le secrétaire est dispensé de faire la lecture de ceux-ci.

M^{me} Anne-Marie Girard, appuyée par M. Marc-André Durand, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 19 avril 2016, en remplaçant, à la page 4, le 3^e paragraphe du rapport de la directrice des études, le nom de M^{me} Annie-Marie Girard par celui de M^{me} Claude Mailhot »; et

M^{me} Line Boucher, appuyée par M. Marc-André Durand, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 28 avril 2016, tel qu'il a été présenté ».

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

07.06.04 Suites aux procès-verbaux des assemblées tenues les 19 et 28 avril 2016

M. Pierre-Luc Tremblay mentionne que le procès-verbal du 19 avril 2016 ne donne lieu à aucun suivi particulier. En suivi au procès-verbal du 28 avril 2016, M^{me} Le Gal demande à M. Stéphane Marcoux d'informer les membres de la réponse du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. M. Marcoux indique qu'une recommandation a été formulée par le Ministère pour les projets de réaménagement de l'aile J (CDCQ) et d'efficacité énergétique. Les documents relatifs à ces deux projets ont été envoyés au gouvernement fédéral, qui procède à leur analyse et une réponse est attendue en juin.

07.07.05 Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 15 mars, 5 avril, 5 et 13 mai 2016

Le président demande si les membres ont des questions portant sur les sujets traités lors de ces réunions. Aucune question n'est posée.

07.07.06 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études

Président

M. Pierre-Luc Tremblay mentionne qu'il a participé, le 6 mai dernier, au Forum des présidents de collèges ainsi qu'à l'assemblée générale de la Fédération des cégeps. Beaucoup de discussions ont tourné autour de la reddition de comptes. En terminant, le président mentionne que le processus de sélection pour le poste à la Direction des études se poursuit.

Directrice générale

M^{me} Nadine Le Gal mentionne que lors du Forum des DG, le 5 mai, la ministre est venue rencontrer les DG et a passé deux heures avec eux. Elle connaît bien les dossiers de l'enseignement supérieur. M^{me} Le Gal retient que la ministre dit porter un regard nouveau sur les centres d'études collégiales et que celle-ci entend visiter tous les centres d'ici l'an prochain. De nouvelles exigences de reddition de comptes s'ajoutent en matière de sécurité informatique, ce qui amènera beaucoup d'obligations nouvelles pour les collèges. Il a été également question de la situation budgétaire et aucune coupe additionnelle n'a été annoncée. Plusieurs directeurs généraux ont rappelé qu'il est difficile de déposer un budget réalisé lorsque leur collège ne connaît pas le montant des crédits budgétaires qu'il recevra.

La directrice générale rappelle les événements qui ont été tenus récemment :

- 30 mai : Participation avec les directeurs des CCTT à une formation qui a été mise sur pied pour répondre aux exigences du CRSNG; cette formation devra être donnée annuellement à certains membres du personnel;
- 20 mai : Remise des prix de la ministre, à l'Assemblée nationale, dont un décerné à M^{me} Annie Denoncour;
- 19 mai : Le CDCQ et Soucy Baron ont été honorés pour leur partenariat lors de leur soirée hommage de l'ADRIQ!!! Nos CCTT rayonnent;
- 28 avril : Beau gala sportif pour les Cheminots;
- 25 avril : Rencontre du caucus régional des députés;
- 21 avril : Rencontre exploratoire avec les cégeps des 3 L (Laval, Laurentides et Lanaudière) afin de discuter de dossiers où il y aurait avantage à avoir une plus grande concertation.

Une rencontre a eu lieu entre les DG et DÉ du Collège et de Lionel-Groulx pour établir un climat plus propice et discuter de la carte programme. Des discussions constructives ont eu lieu portant, entre autres, sur l'éventualité de déposer des demandes conjointes. Les rencontres des différents départements se poursuivent.

Directrice des études

M^{me} Carole Rivest Turgeon énumère les prix remportés par les étudiants du Collège, dont :

- le Grand prix Média du Devoir de la presse étudiante pour la Revue *le trouble-tête*
- le Prix mérite pour Science on Tourne (récompensant la performance)
- 2 prix remportés lors du Défi Osentreprendre

Elle invite les membres à visiter le site Web pour plus d'informations.

Le 20 mai dernier, lors d'une cérémonie tenue au Parlement de Québec, l'enseignante en Soins infirmiers, Annie Denoncourt, a reçu le *Prix de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur*, avec quatre collègues provenant de l'UQO et du Cégep de Saint-Laurent, qui ont œuvré avec elle à la réalisation du projet de recherche collaboratif ayant mené à la mise en ligne du site Web devenirinfirmiere.org. L'équipe s'est vu remettre ce prix en reconnaissance de la qualité exceptionnelle du travail effectué et pour avoir élaboré et mis en ligne des outils pour les enseignants et les étudiants.

Les remises de diplômes auront lieu les 27 mai à Mont-Laurier, 28 mai à Mont-Tremblant et le gala Mérite Étudiant aura lieu le 1^{er} juin à Saint-Jérôme. Le 39^e Gala Sportif des Cheminots s'est déroulé le 28 avril dernier et six ambassadeurs qui ont porté les couleurs des Cheminots étaient présents et ont témoigné de leur parcours après leur passage au Collège. Plusieurs cérémonies ou événements de fin d'études départementales sont tenus, tels Éducateurs à l'oeuvre, l'Expositon annuelle tenue au Musée d'art contemporain des Laurentides en collaboration avec l'institution, le 37^e Cocktail de films, le Gala reconnaissance pour les étudiants qui s'impliquent à la vie étudiante. La Direction de la vie étudiante soutient ces différentes activités. et implication de la Direction de la vie étudiante.

C'est sous le thème « *Ensemble partageons nos richesses* » que s'est déroulé, du 7 au 9 juin, le Colloque annuel réunissant une soixantaine d'enseignants en Techniques de travail social (TTS) qui provenaient de 14 cégeps. Une murale ayant pour thème l'environnement et les changements climatiques a été créée par l'artiste Roadsworth en collaboration avec le Carrefour des Sciences humaines du Collège et l'organisme Solidarité Laurentides Amérique centrale (SLAM). En terminant, la directrice des études mentionne que M. Yves-André Bergeron remplacera M. Benoit Léonard au poste de directeur adjoint des études.

07.07.07 Rapport de la commission des études

Le rapport du vice-président de la commission des études a été envoyé aux membres. Ce rapport se veut un sommaire des points traités lors des réunions tenues les 4 et 11 mai 2016. La PIVLF a reçu un avis favorable. Les travaux portant sur le Règlement n^o 16 (les conditions d'admission) sont en cours. Le résultat devrait être présenté en juin.

07.07.08 Résolution – Modification de la *Politique institutionnelle de valorisation de la langue française*

M^{me} Carole Rivest Turgeon rappelle l'importance de valoriser la langue française au Collège, et ce, dans toutes les activités d'enseignement et d'apprentissage. Elle présente M. Jean-Pascal Baillie, directeur adjoint des études, qui a fait partie du comité

de révision de la *Politique institutionnelle de valorisation de la langue française* (PIVLF). M. Baillie explique que cette politique devait être révisée afin qu'elle soit arrimée aux autres politiques institutionnelles du Collège, comme celle portant sur l'évaluation des programmes. Il expose les principales modifications proposées :

CONSIDÉRANT qu'il était opportun de modifier la *Politique institutionnelle de valorisation de la langue française* et qu'un comité a été formé afin de répondre à cette demande;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées ont été présentées à la commission des études qui a émis un avis favorable le 4 mai dernier;

CONSIDÉRANT la remarque selon laquelle il faudrait ajouter « française » au deuxième paragraphe de l'article 3.1 afin qu'il se lise comme suit « La langue française est un des instruments essentiels pour favoriser la réussite de tous les étudiants »;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées à cette politique sont présentées par un membre de la Direction des études afin d'être approuvées par les membres du conseil d'administration;

M. Marc-André Durand, appuyé par M^{me} Josée Méryneau, propose :

« d'approuver les modifications proposées et apportées à la *Politique institutionnelle de valorisation de la langue française*, telles qu'elles ont été présentées par la Direction des études, avec l'ajout du mot « française » au deuxième paragraphe de l'article 3.1 ».

C.A. 39 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.07.09 Résolution – Modification à la liste des membres composant la commission des études 2015-2016

CONSIDÉRANT que le représentant du personnel de soutien de la Direction des études au sein de la commission des études sera dorénavant **M^{me} Isabelle Sauvé**;

CONSIDÉRANT que la liste modifiée des membres faisant partie de la commission des études 2015-2016 est présentée pour aux membres afin d'approuver la nomination de M^{me} Sauvé;

M. Paul Calce, appuyé par M. Marc-André Durand, propose :

« d'approuver la modification des membres de la commission des études 2015-2016, telle qu'elle a été présentée par la Direction des études et l'ajout à la liste des membres de la commission des études ».

C.A. 40 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.07.10 Résolution – Modification du *Règlement n° 7 relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction*

M^{me} Carole Bradley traite des modifications apportées à l'environnement législatif en matière de contrat des organismes publics. M^{me} Nathalie Pelchat, coordonnatrice du Service de l'approvisionnement, présente, à l'aide d'un tableau, les principaux changements proposés.

CONSIDÉRANT que le Collège a la responsabilité d'acquérir les biens et services nécessaires à l'accomplissement de sa mission et qu'il doit s'assurer de bénéficier des meilleures conditions du marché et d'accomplir ces opérations de la façon la plus transparente, intègre, équitable, efficiente et efficace que possible;

CONSIDÉRANT que le *Règlement relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de construction* doit être uniformisé en fonction des principes énoncés dans la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE) et des directives concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics ainsi que celle concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics;

CONSIDÉRANT que des modifications doivent être apportées au *Règlement n° 7*, qu'elles sont répertoriées dans un tableau déposé et présentées aux membres du conseil d'administration par la Direction des finances;

M^{me} Anne-Marie Girard, appuyée par M. Paul Calce, propose :

« d'approuver les modifications proposées et apportées au *Règlement n° 7 relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction*, telles qu'elles ont été présentées par la Direction des finances ».

C.A. 41 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.07.10 Résolution – Reddition de comptes en vertu de la délégation de pouvoirs par le dirigeant de l'organisme

La directrice des finances et la directrice générale présentent sommairement les délégations de pouvoirs utilisées par les différentes instances à l'aide d'un tableau répertoriant les autorisations accordées pour la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016. Une question est posée concernant un mandat s'élevant à 15 000 \$ confié à M^{me} Martine Blache. Il s'agit principalement d'honoraires de consultation engagés pour la Direction de la formation continue, des services aux entreprises et de l'international ainsi que pour l'établissement d'indicateurs de performance en mesure de suivi au plan stratégique. Comme la directrice générale n'a pas les détails en mains, des précisions seront envoyées par courriel aux membres du conseil.

CONSIDÉRANT que le Collège est un organisme public au sens de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.Q. 2006 ch. 29);

CONSIDÉRANT que le *Règlement relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction* du Collège (Règlement n^o 7) prévoit une délégation de pouvoirs par le dirigeant de l'organisme (conseil d'administration) en faveur du comité exécutif et de la directrice générale;

CONSIDÉRANT que les différents pouvoirs délégués sont énumérés à l'article 10 du règlement n^o 7;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des *Loi et règlements sur les contrats des organismes publics*, certaines situations requièrent une approbation du dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT que les autorisations accordées par la directrice générale, le comité exécutif ou le conseil d'administration en vertu du Règlement n^o 7 ou de la *Loi sur les contrats des organismes publics* sont énumérées dans la liste préparée par le Service de l'approvisionnement et qu'elle est présentée aux membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que l'intervention du comité exécutif n'a pas été requise pour des autorisations en vertu du Règlement n^o 7;

CONSIDÉRANT que la reddition de comptes au sujet des décisions prises et des délégations utilisées est présentée par la Direction des finances pour la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

M. Paul Calce, appuyé par M^{me} Josée Méryneau, propose :

« d'entériner la reddition de comptes portant sur la liste des autorisations données et des décisions prises pour le Collège, pendant la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, en conformité avec *Règlement relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction* du Collège et de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, telle qu'elle a été présentée par la directrice des finances et par la directrice générale ».

C.A. 42 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.07.11 Résolution – Budget du fonds des investissements 2016-2017

M^{me} Carole Bradley et M. Stéphane Marcoux présentent le budget du fonds des investissements 2016-2017.

CONSIDÉRANT que les consultations permettant de dresser le budget du Fonds des investissements 2016-2017 ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que le budget du Fonds des investissements 2016-2017 comprend le secteur MAOB (mobilier, appareillage et outillage, informatique et bibliothèque) présenté par la directrice des finances;

CONSIDÉRANT que ce budget comprend également le secteur Réfection, transformation et déficit d'entretien présenté par le directeur des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que ce budget est présenté aux membres du conseil d'administration pour approbation;

CONSIDÉRANT que ce budget a été présenté aux membres du comité exécutif et que, à la suite à l'étude de celui-ci, ceux-ci recommandent son adoption par les membres du conseil d'administration;

M^{me} Josée Méryneau, appuyée par M^{me} Sophie Filiatrault, propose :

« d'adopter le budget du fonds des investissements 2016-2017, tel qu'il a été présenté par la directrice des finances et par le directeur des ressources matérielles ».

C.A. 43 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Paul Calce quitte l'assemblée vers 20 h.

07.07.12 Résolution – Budget du fonds de fonctionnement 2016-2017

M^{me} Carole Bradley établit la distinction entre les fonds 1 et 2 et explique le financement FABES qui est un financement variable servant à régler les frais fixes (en majeure partie, les salaires, car le Collège offre des services).

CONSIDÉRANT que les consultations permettant de dresser le budget du Fonds de fonctionnement 2016-2017 ont été tenues;

CONSIDÉRANT que ce budget est présenté aux membres du conseil d'administration par la directrice des finances;

CONSIDÉRANT que ce budget montre un excédent des charges sur les revenus (déficit) de (924 751 \$);

CONSIDÉRANT que pour permettre de présenter un budget équilibré, il est recommandé de modifier certaines affectations du solde de fonds, dont celle réservée au réaménagement à la suite de la construction de l'aile K et celle destinée aux laboratoires et qui n'est plus requise;

CONSIDÉRANT que ces affectations se chiffrent à 1 237 000 \$ pour le réaménagement des locaux à la suite de la construction de l'aile K et à 53 000 \$ pour la réfection des laboratoires et qu'elles seront annulées;

CONSIDÉRANT que deux nouvelles affectations seront requises, soit un montant de 325 000 \$ pour le réaménagement des locaux et une somme de 925 000 \$ pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire;

CONSIDÉRANT que ce budget du fonds de fonctionnement a été présenté au comité exécutif qui en a recommandé l'adoption par les membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que ce budget ne tient pas compte des crédits annoncés le 20 mai dernier.

M^{me} Stéphanie Gareau quitte l'assemblée à 20 h 37.

M^{me} Anne-Marie Girard, appuyée par M^{me} Josée Méryneau, propose :

« – d'adopter le budget du fonds de fonctionnement 2016-2017, tel qu'il a été présenté par la directrice des finances ; et

– d'approuver l'affectation du solde de fonds accumulé de 925 000 \$ afin de présenter un budget 2016-2017 équilibré et celle de 365 000 \$ destiné au réaménagement des locaux à la suite de l'agrandissement ainsi que d'annuler les affectations déjà accordées de 1 237 000 \$ pour le réaménagement des locaux et de 53 000 \$ pour la réfection des laboratoires ».

C.A. 44 (2015-2016)

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

07.07.13 Résolution – Échéancier couvrant les étapes menant à l'engagement d'une personne à la Direction des études et adoption du devis (conditions d'éligibilité, profil du candidat et critères de sélection)

M. Pierre-Luc Tremblay, président du comité de sélection, explique l'échéancier préparé ainsi que le processus qui conduira à la sélection d'une personne à la Direction des études.

CONSIDÉRANT que M^{me} Carole Rivest Turgeon a annoncé, lors de la dernière séance du conseil, son départ à la retraite;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été constitué, en conformité avec le *Règlement n° 11 relatif à la nomination, au renouvellement de mandat et à l'évaluation du directeur général ou du directeur des études*;

CONSIDÉRANT que le président du comité de sélection énumère les étapes du processus conduisant à la sélection d'une personne à la Direction des études;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a consulté la commission des études, le personnel d'encadrement, les employés de soutien, le personnel professionnel et les coordonnateurs de département (RCDP) au sujet de l'échéancier couvrant les étapes menant à l'engagement d'une personne à la Direction des études et du devis comprenant les conditions d'éligibilité, le profil du candidat et les critères de sélection, les 10 et 11 mai dernier;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a colligé les informations recueillies lors de ces consultations et a procédé à l'élaboration de l'échéancier ainsi qu'à la rédaction du devis (conditions d'éligibilité, profil du candidat et critères de sélection), afin de pouvoir procéder à l'engagement d'une personne à la Direction des études;

M. Nicolas Fournier, appuyé par M^{me} Sophie Filiatrault, propose :

« d'adopter l'échéancier couvrant les étapes menant à l'engagement d'une personne à la Direction des études ainsi que le devis, comprenant les conditions d'éligibilité, le profil du candidat y compris la modification proposée et les critères de sélection, le tout tel qu'ils ont été présentés par le comité de sélection ».

C.A. 45 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.07.14 Dépôt – Projet de calendrier 2016-2017 des assemblées du conseil d'administration

Le projet de calendrier 2016-2017 est déposé et il sera présenté pour adoption lors de la présente séance. Dans l'éventualité où des membres avaient des commentaires à formuler, ils pourront les acheminer à M^{me} Diane Bournival.

07.07.15 Divers (avis de motion pour la modification des Règlements n^{os} 8 et 16)

Le président mentionne qu'un avis de motion est déposé pour la modification prochaine des Règlements n^{os} 8 et 16.

07.07.16 Information – Activités des fondations

M^{me} Nadine Le Gal mentionne que la Course de la Lièvre tenue à Mont-Laurier fut un très bel événement, malgré le temps froid et que les fonds amassés sont semblables à ceux recueillis l'an dernier.

La deuxième édition de l'activité AccorDons a été très réussie. Elle a généré des revenus de 38 000 \$. Au cours de la soirée, le maire de la Ville de Saint-Jérôme a annoncé la participation de la Ville à la campagne majeure (simulateurs haute fidélité) de financement de la Fondation du CSTJ.

07.07.17 Levée de la séance

M. Jessy Desormeaux, appuyé par M. Marc-André Durand, propose :

« la levée de la séance ».

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance est levée à 21 h

Pierre-Luc Tremblay
Président

Diane Bournival
Coordonnatrice Service des affaires corporatives